

Projet de Center Parcs à Poligny

Première contribution des compagnies consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture) et des acteurs économiques

Une opportunité qu'il faut saisir pour les entreprises, l'économie et le tourisme

. Le contexte est difficile pour les entreprises jurassiennes et l'emploi, en particulier dans le BTP – les données récentes de l'INSEE sur le repli général de l'activité à cet égard sont significatives, pour le Jura et la Franche-Comté. Il est donc essentiel d'intégrer dans le paysage local de nouveaux projets structurants qui peuvent contribuer largement à accompagner la redynamisation d'un territoire avec le concours de tous les acteurs du développement.

Dans le cas du Center Parcs présenté par le Groupe Pierre & Vacances à Poligny, le projet serait un atout incontestable et supplémentaire, notamment pour le Pays du Revermont (mais pas seulement) qui s'est engagé pour exemples sur 3 autres dossiers structurants (Maison Pasteur sur Arbois et Dole, Maison du Comté à Poligny et Contrat de station thermale à Salins-les-Bains) - montrant sa volonté de s'inscrire dans une démarche offensive autour d'initiatives économiques, culturelles et touristiques ancrées dans le territoire.

Aujourd'hui, les entreprises et leurs représentants, bien impliqués dans cette démarche collective et partagée, souhaitent démontrer d'une part que le territoire a le besoin et l'envie d'accueillir une nouvelle implantation d'envergure et d'autre part que les entreprises liées dans un premier temps à la construction de l'infrastructure et à ses équipements sont dans la capacité de satisfaire aux exigences des marchés. Il s'agit dès lors de se préparer à répondre aux opportunités si ce projet devait se concrétiser à l'issue du débat public engagé depuis avril 2015 ; la piste envisagée dès à présent étant celle de la constitution de groupements sur le modèle de ce que les professionnels ont pu déjà conduire sur d'autres chantiers de ce type ou à l'image de l'expérience réussie pour le Center Parcs installé dans la Vienne.

. C'est pourquoi la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, la Chambre de Métiers et d'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, avec les adhérents de la Fédération Française du Bâtiment du Jura, de la CAPEB, de la Fédération Régionale des Travaux Publics ont initié une démarche visant à faciliter cette possible implication des entreprises jurassiennes dans les dispositifs d'attribution des divers lots de travaux pour la construction, en particulier de la structure et des cottages, puis d'attribution des marchés d'exploitation du futur Center Parcs envisagé à Poligny (en maintenance, restauration, commercialisation de produits, tourisme, etc.). Sans préjuger de la décision du Groupe Pierre & Vacances, l'objectif est que les entreprises soient prêtes au lancement de la phase opérationnelle par le maître d'ouvrage.

. En ce qui concerne le potentiel, les savoir-faire et les capacités de réponse des entreprises... les acteurs apportent ci-après des premiers éléments concrets de positionnement.

Concernant le Jura, nous comptons environ un millier d'artisans seuls, et environ 900 établissements comptant au moins un salarié (5 100 salariés au global). Le secteur du BTP dans le Jura représente donc près de 6 000 actifs, artisans et salariés confondus. Cela représente entre 40 et 45 % du nombre d'établissements du collège industrie, avec des centres de décision en très nette majorité jurassiens et environ 20 % des emplois industriels.

Concernant la capacité de réponse aux appels d'offres liés au Center Parcs, les discussions menées avec tous les acteurs montrent une volonté réelle de prendre part à ce projet, avec les emplois actuels et nouveaux dédiés au chantier.

La culture du groupement est acquise par de nombreux corps d'état. En effet, les principaux chantiers lancés ces dernières années ont été réalisés par des groupements, tels le Centre Nautique de Lons-le-Saunier, la Commanderie à Dole, etc.

Les acteurs de la construction bois qui sont particulièrement concernés par le projet sur Poligny au regard du mode constructif bois choisi par Pierre & Vacances ont déjà commencé à s'organiser pour identifier les capacités de production et les savoir-faire techniques au niveau local et régional.

Des entreprises de maçonnerie ont déjà à leur actif la réalisation de bassins aquatiques complexes. Organisées en groupement, elles disposeront à la fois de la taille critique, de l'expérience et des compétences techniques pour appréhender le projet Center Parcs.

Concernant les lots techniques, plusieurs entreprises locales et régionales disposent de la taille requise et des compétences pour appréhender le projet. Les lots VRD seront également assurés par des groupes régionaux, en partenariat avec des entreprises locales.

La profession dans son ensemble est prête à s'engager au service de ce projet et à travailler à la constitution de groupements capables de produire une offre conforme aux attentes du maître d'ouvrage Pierre & Vacances.

En tout état de cause, les retours d'expérience obtenus de la part des entrepreneurs et de la Fédération BTP 86 sur le chantier du Center Parcs dans la Vienne montrent que les entreprises sont parvenues à s'organiser et à répondre au cahier des charges et aux délais qui leurs étaient imposés tout en maintenant la rentabilité de leur marché. Cette expérience positive ne peut que motiver l'ensemble des acteurs.

Concernant les emplois, au stade du chantier, l'évaluation faite d'environ 500 emplois sur deux ans n'est pas farfelue, elle est même plutôt basse, attendu qu'un salarié du BTP a une productivité moyenne d'environ 100 000 euros/an.

Les emplois induits par la maintenance peuvent l'être à partir du même ratio, en fonction des coûts annuels ; les montants de prestations pouvant être évalués globalement de 5 à 7,5 millions/an (sans distinction à ce stade entre les enveloppes consacrées à la maintenance des ouvrages bâtis).

Ce projet – tant pour la réalisation que pour l'exploitation - est un atout indéniable de défense du patrimoine de production, de l'artisanat, industriel, commercial et de services pour le territoire. A ces égards ce doit être un catalyseur au-delà du seul Center Parcs envisagé.